



Boulogne, le 27 septembre 2021

Madame, Monsieur,

Votre enfant manifeste peut-être le désir de communier lorsqu'il est avec vous à la messe. Cette année, nous lui proposerons de se préparer à ce grand sacrement qu'est l'Eucharistie. Si vous souhaitez qu'il fasse sa première communion cette année, merci de **noter dans vos agendas** les dates suivantes auxquelles nous vous demandons d'être présents (attention : nous ne ferons pas forcément de relance mais les dates sont sur le site) :

- **Mardi 5 octobre, 30 novembre et 1er février à 18h30 (parents)** : réunions de préparation avec le Père Basile qui auront lieu dans la salle Saint Jean Bosco (gymnase). Durée 1 heure environ.

- **Dimanche 5 décembre (CM1 B et T) ou 16 janvier (CM1 C et GC) à 10h à Ste Cécile (parents et enfants)** : messe où nous vous remettons un livret pour accompagner votre enfant dans sa démarche.

- **Samedi 12 mars 2022 de 10h à 12h (enfants et parents) : matinée du Pardon** qui aura lieu à Sainte Cécile (pour cette matinée, d'autres informations vous seront données ultérieurement).

- Une **retraite** d'une journée (enfants) soit le jeudi 17 soit le mardi 22 mars (en fonction de la date de 1^{ère} communion choisie)

- Une **veillée de prière à 18h30 (enfants et parents)** la veille de la première communion donc le vendredi 18 ou 25 mars, en fonction de la date choisie.

Ces rencontres vous permettront de préparer votre enfant à l'une ou l'autre des célébrations de première communion qui vous sont proposées :

le samedi 19 mars 2022

le samedi 26 mars 2022

Les célébrations auront lieu à l'église Sainte Cécile, 44, rue de l'Est à Boulogne à 10h30.

Nous vous rappelons que la première communion peut être célébrée :

- si l'enfant est baptisé, (le certificat de baptême est demandé avec le n° de l'acte)
- s'il participe régulièrement aux messes dominicales de votre paroisse (l'enfant a besoin d'être encouragé et soutenu par sa famille).
- s'il est initié au Sacrement de Réconciliation.
- s'il suit la préparation à l'école (retraite, veillée de prière...)

Nous serons heureux de vivre avec vous cette préparation et vous prions de croire à notre entier dévouement.

Père Basile
Aumônier

Madame de La Varende
Adjointe en Pastorale

Monsieur Grimaud
Directeur

Les réunions de préparation avec le prêtre s'adressent uniquement aux parents. Il n'y a pas de garderie prévue.



LA PREMIERE COMMUNION

Première communion du 19 mars 2022 à 10h30 à Sainte Cécile.

- **Matinée du Pardon** : le samedi 12 mars de 10h à 12h.(enfants et parents)
- **Retraite des enfants** : le jeudi 17 mars de 8h à 17h. (Enfants)
- **Répétition avec les enfants** : le vendredi 18 mars de 16h30 à 18h à Sainte Cécile (nous accompagnons les enfants qui vous attendront sur place pour la veillée.
- **Veillée de prière** le vendredi 18 mars à 18h30 **à Sainte Cécile**
La présence des parents et des enfants est indispensable.

Première communion du 26 mars 2022 à 10h30 à Sainte Cécile.

- **Matinée du Pardon** : le samedi 12 mars de 10h à 12h (enfants et parents).
- **Retraite des enfants** : le mardi 22 mars de 8h à 17h (enfants).
- **Répétition avec les enfants** : le vendredi 25 mars de 16h30 à 18h à Sainte Cécile (nous accompagnons les enfants qui vous attendrons sur place pour la veillée).
- **Veillée de prière** le vendredi 25 mars à 18h30 **à Sainte Cécile.**
La présence des parents et des enfants est indispensable.



Nom : _____

Parents de : _____ En classe de _____

Je souhaite préparer mon enfant à la première communion du : _____

Je m'engage à ce que l'un des deux parents soit présent :

- Aux trois réunions préparatoires avec le père Basile.
- A la messe à Ste Cécile du 5 décembre ou du 16 janvier
- À la matinée du Pardon du samedi 12 mars.
- À la veillée de prière précédant la première communion : (18 mars ou 25 mars).
- à accompagner mon enfant dans cette démarche en l'emmenant régulièrement à la messe.
- à suivre, à la maison, avec mon enfant, la catéchèse faite en classe : en regardant le cahier de catéchèse que vos enfants rapportent chaque semaine.
- à réfléchir à cette démarche avec votre enfant à l'aide du livret « **Jésus te donne sa Vie !** » que nous vous remettons lors de la messe. A le compléter avec eux et à garder à la maison. Nous nous en servons lors de la retraite.

Merci de renvoyer ce document signé avant le mardi 7 décembre, en précisant la date de première communion que vous souhaitez.

Sans ce document signé et avec la date choisie, votre enfant ne sera pas inscrit !

Nous vous la confirmerons avant les vacances de Noël.

(En raison du grand nombre d'enfants faisant leur première communion, les deux Célébrations doivent être équilibrées pour que chaque famille trouve sa place dans l'église Sainte Cécile.)

Signatures des parents

Signature de l'enfant